




















### Suivi des actions - Les Sources - Balade urbaine du 14 juin 2025

	Quoi ? Nature de l'intervention	Où ? Lieu concerné	Statut Clôturé En cours de réalisation A venir	Visuel / Information		
1	<p><b>Comité de Quartier</b> : Proposition de transformer les places de stationnement limitées à 30 minutes en zones bleues, jugées plus facilement contrôlables. Il est également suggéré de remplacer les bandes jaunes par des barrières pour mieux faire respecter l'interdiction de stationner.</p>		<p>Une demande de devis auprès de l'entreprise AB Marquage sera enclenchée par les services techniques. Parallèlement, la Police municipale rédigera un arrêté municipal pour officialiser la création d'une zone bleue.</p>	<p>Rue Corot</p>	<p><b>Clôturé</b> Coût: 361 € TTC (marquages +panneaux)</p>	
2						
3	<p>Observation du Comité de Quartier lors de la balade urbaine.</p>		<p>Une barrière pompier sera prochainement installée afin de limiter les stationnements gênants et de garantir un accès rapide aux services de secours en cas d'urgence. Par ailleurs, une campagne de marquage au sol ainsi que la création de zones d'interdiction de stationnement seront mises en place pour rétablir un stationnement ordonné, en coordination avec les autorités compétentes.</p>	<p>Rue Lamartine</p>	<p><b>Clôturé</b> Coût: 6 908,54 € TTC (marquages + mobilier urbain)</p>	
4						

5	<p><b>Comité de Quartier</b> : Signalement d'un passage piéton non conforme et de cas récurrents de stationnement sauvage. Une proposition est faite d'installer des jardinières de type Keyhole sur les larges trottoirs pour dissuader le stationnement illicite.</p>		<p>Un réaménagement est actuellement à l'étude afin de sécuriser la traversée piétonne. Un passage piéton aux normes PMR sera créé, et l'ancien passage sera supprimé.</p>	<p>Rue Lamartine croisement rue Victor Hugo</p>	<p><b>Clôturé</b> Coût : 662,80 euros TTC</p>	
6	<p><b>Comité de Quartier</b> : Stationnement récurrent de véhicules sur le trottoir de gauche, empêchant le passage des piétons.</p>		<p>La Police municipale a été informée de la situation. Des passages plus fréquents seront demandés, avec verbalisation en cas d'infraction.</p>	<p>Angle avenue de la République et rue Victor Hugo (bas)</p>	<p><b>Clôturé</b></p>	
7	<p><b>Comité de Quartier</b> : Demande d'entretien d'une partie de terrain appartenant vraisemblablement à la mairie, ainsi qu'une question sur la réglementation applicable aux grands panneaux publicitaires.</p>		<p>Le terrain n'appartient pas à la mairie. Une lettre sera adressée au bailleur Logirep pour demander l'entretien et la taille de la haie concernée.</p>	<p>Angle rue Victor Hugo et avenue de la République</p>	<p><b>Clôturé</b></p>	
8	<p><b>Comité de Quartier</b> : Demande d'entretien d'une partie de terrain appartenant vraisemblablement à la mairie, ainsi qu'une question sur la réglementation applicable aux grands panneaux publicitaires.</p>		<p>Concernant les panneaux publicitaires de type 4x3, ils sont interdits par le Règlement Local de Publicité. Une demande de retrait a été adressée au propriétaire du panneau, avec une échéance fixée à fin mai. Un procès-verbal sera établi dans les prochains jours en l'absence de retrait.</p>		<p><b>En cours de réalisation</b></p>	<p>Un courrier a été envoyé au procureur de la République.</p>
9	<p><b>Comité de Quartier</b> : Signalement de l'absence d'entretien de certaines parties privatives : présence de ronces et d'arbustes débordant sur les trottoirs, gênant le passage des piétons.</p>		<p>Une lettre sera adressée aux propriétaires concernés afin de leur demander l'entretien et la taille des haies et végétaux empiétant sur l'espace public.</p>	<p>Angle rue Victor Hugo et avenue de la République- angle Nord et Sud</p>	<p><b>Clôturé</b></p>	
10	<p><b>Comité de Quartier</b> : Stationnement fréquent de trois véhicules dans un virage, représentant un danger en raison du manque de visibilité.</p>		<p>Les services techniques et la Police municipale seront sollicités pour se rendre sur place et formuler une préconisation adaptée à la situation</p>	<p>Angle avenue de la République et rue Victor Hugo( haut)</p>	<p><b>Clôturé</b> Intervention réalisée en régie.</p>	

11	<p><b>Comité de Quartier :</b> Demande d'ajout d'une poubelle dans le secteur</p> 	<p>La demande a été prise en compte et figure dans le planning d'intervention des agents du service technique.</p>	<p>Angle rue George Pompidou et montée vers chapelle</p>	<p><b>Clôturé</b> Coût: 294 € TTC</p>	
12	<p><b>Comité de Quartier :</b> Les haies de laurier débordent largement sur le trottoir, rendant la circulation piétonne difficile. Un rabattage jusqu'à la limite de propriété est demandé.</p> 	<p>Une lettre sera adressée aux propriétaires concernés afin de leur rappeler leur obligation d'entretien et de leur demander la taille des haies empiétant sur le domaine public.</p>	<p>Rue Anatole France (résidence Charles de Foucault) et rue René Dorme (résidence clos St Jean)</p>	<p><b>Clôturé</b></p>	
13	<p><b>Comité de Quartier :</b> Problème récurrent de stationnement sur les trottoirs et aux angles de rues, particulièrement les vendredis en milieu de journée lors de l'affluence liée à la prière hebdomadaire. Ces stationnements gênent la visibilité et la circulation des usagers.</p> 	<p>La Police municipale sera sollicitée pour intensifier les passages et procéder à des verbalisations si nécessaires</p>	<p>Rue René Dorme et rue Georges Besse</p>	<p><b>Clôturé</b></p>	
14	<p>Observation du Comité de Quartier lors de la balade urbaine.</p>  	<p>Une poubelle sera déplacée afin d'éviter le stationnement sur le trottoir.</p>	<p>Rue René Dorme et rue Georges Besse</p>	<p><b>Clôturé</b> Intervention réalisée en régie.</p>	
15	<p>Observation du Comité de Quartier lors de la balade urbaine.</p> 	<p>Un second déplacement de poubelle sera effectué dans le même objectif.</p>	<p>Rue René Dorme et rue Georges Besse</p>	<p><b>Clôturé</b> Intervention réalisée en régie.</p>	

16	<p><b>Comité de Quartier :</b> Problème récurrent de bris de verre autour du collecteur de bouteilles en verre.</p>		<p>Un nettoyage des abords sera réalisé.</p>	<p>Rue Georges Besse</p>	<p><b>Clôturé</b></p>	<p>Des passages réguliers sont effectués. Cependant, à chaque intervention, des incivilités et des dépôts de déchets sont constatés.</p>
17	<p><b>Comité de Quartier :</b> Des automobilistes empruntent la rue René Dorme à vive allure, en fin de journée, pour éviter le rond-point situé en bas de la côte de la Batterie (Rond-point entre Fontenay, Bois-d'Arcy, Les Clayes et le Super U).</p>		<p>Une évaluation sera faite après la rentrée. Si le problème persiste, la pose de coussins berlinois pourra être étudiée afin de ralentir la circulation.</p>	<p>Rue René Dorme</p>	<p><b>Clôturé</b></p> <p>Résultat : la vitesse moyenne calculée est de 23,3 km/h</p> <p><u>Pour consulter le rapport :</u>  <a href="https://www.fontenay-le-fleury.org/retrouvez-les-dernieres-mesures-de-vitesse-moyenne-realisees-sur-la-commune/">https://www.fontenay-le-fleury.org/retrouvez-les-dernieres-mesures-de-vitesse-moyenne-realisees-sur-la-commune/</a></p>	